

tingué, très habile ; on le comptait parmi ceux à qui est destinée une haute situation.

Il traita Bozan de Breuil avec une courtoisie sommaire, et du premier coup celui-ci comprit que l'esprit du juge était prévenu.

En général, les magistrats, hommes intègres, mais peu riches, estiment médiocrement ceux qui doivent leur fortune aux hasards des combinaisons financières. Ils savent que trop souvent leurs transactions offendent l'illégalité si elles n'y tombent pas. Le sinistre du financier touchant à trop d'intérêts, la surprise et la colère étaient trop générales, pour qu'il ne fût pas tenté de prendre le parti de la foule, contre cet aventurier financier dont la ruine entraînait celle de tant de gens.

Certes, M. Veillot était un magistrat modèle, incapable de se laisser entraîner, par cette unique raison qu'il était homme. Ce n'était pas, du reste, sans une sorte de crainte qu'il avait accepté l'instruction de cette affaire.

Autant il se serait senti à l'aise, s'il s'était agi d'un crime ordinaire, autant il éprouvait de secret enlaidissement à débrouiller les mystères de la « Société Universelle. » Il s'agissait d'apprendre une langue inconnue, d'approfondir des combinaisons, de débrouiller un décheveau qui lui paraissait indévidable.

Le juge s'était entouré de spécialistes, il avait cherché avec conscience, et cependant il n'était pas certain d'avoir trouvé. Sur son bureau s'étaient des notes nombreuses, les feuillets des livres de Bozan de Breuil s'élevaient de signets destinés à appeler l'attention sur des points qui semblaient peu clairs au magistrat. Ce fut sur ces points que tout de suite il fit rouler l'interrogatoire du financier.

Interrogatoire rapide, procédant par bonds imprévus qui déroutaient subitement Bonaventure. S'il eut été laissé maître d'expliquer le marche générale de ses affaires, ses combinaisons, ses espérances légitimes, il se fut senti plein de courage, et la présence d'esprit ne lui eut manqué. Mais chaque question l'éloignait de la question précédente.

L'enchaînement manquait à cet interrogatoire que le malheureux n'avait pas le droit de diriger. Et cependant il faut rendre cette justice à M. Veillot qu'il était loin de se rendre compte de l'effet désastreux produit par ce système. Il croyait tout simplifier en agissant de la sorte.

Pendant trois heures le malheureux Bozan resta dans le cabinet du juge, subissant une question morale d'autant plus terrible qu'il devait s'efforcer de dompter ses nerfs et de dominer son émotion. Il fallait garder une présence d'esprit admirable, répondre brièvement, d'une façon claire, sans se laisser distraire ou emporter.

S'il sentait au dedans de lui un mouvement de colère, il le devait réfréner, car il n'avait le droit de se plaindre de personne.

M. Veillot l'écoutait, notait la plupart de ses réponses, et quand au bout de trois heures il termina cette douloureuse séance, il fut impossible à Bozan de savoir quelle était l'impression du magistrat. Gardait-il des doutes sur l'honorabilité de Bonaventure ; le jugeait-il victime d'une conspiration, et bien plus malheureux qu'imprudent, le financier demeura impuissant à le comprendre.

Cependant après avoir répondu aux questions qui lui étaient adressées, il laissa échapper ce cri qui convint souvent plus les juges que les raisonnements.

— Je vous le jure, monsieur, dit-il, je suis un honnête hom-

me ! Si j'avais été libre, j'eusse trouvé une combinaison victorieuse, et à cette heure tous ceux dont les intérêts sont en souffrance seraient désintéressés. Loin de moi la pensée de me plaindre de la justice, monsieur, je vous proteste seulement que si la coalition juive ne m'avait ensermé de toutes parts, je serais debout, plus assuré que jamais de mon crédit, et je ne subrais pas l'humiliation d'être traité en fripon.

— La justice s'instruit, monsieur, voilà tout !

— Eh ! demanderais-je autre chose que de la laisser maitresser de s'enquérir de tout ce qui me concernait ! Ce que je voulais seulement, c'était être libre ! et travailler pendant ce temps à la défense des intérêts qui m'étaient confiés.

— Malheureusement, monsieur, même à cette heure, je ne puis encore vous rendre la liberté que vous souhaitez.

— Ainsi je n'ai pas réussi à vous convaincre de ma probité ?

— Il me reste à étudier de nouveau cette affaire, d'après votre système de défense.

Bozan de Breuil n'obtint rien de plus.

Au moment où il descendait du cabinet du juge d'instruction, il rencontra maître Leroux. Celui-ci serra la main à Bonaventure :

— Eh bien ? lui demanda-t-il.

— Je suis plus découragé qu'hier, voilà tout.

— Ne vous affectez pas à ce point, qui sait si demain ce sera pas rendu une ordonnance de non-lieu.

Bonaventure secoua la tête, il avait cessé d'espérer.

Pendant le reste de la journée il resta plongé dans une atonie complète. La nuit fut sans sommeil.

Le lendemain cependant, rassemblant les souvenirs de la veille, il écrivit un mémoire relatif aux points sur lesquels avait posé son interrogatoire, et chargea son avocat de le remettre au juge d'instruction. Ce travail l'occupait durant trois jours. Au bout de ce temps il fut appelé de nouveau chez le magistrat. Cette fois la séance dura cinq heures. Bozan de Breuil en sortit épuisé.

À diverses reprises il fut mandé dans le cabinet de M. Veillot, et chaque fois son énergie faillit davantage. Le découragement absolu lui venait. La solitude lui paraissait insupportable. Il en arriva par avance à se considérer perdu.

Alors il but par la pensée la honte du procès, celle d'une condamnation ; il assista scène par scène à l'achèvement de sa ruine morale, succédant à la ruine financière, il se demandait aurait la force de la subir ?

Il se répondit : Non !

Bozan de Breuil avait perdu très jeune un père intelligent et bon qui laissa sa veuve dans une indigence relative. Reine Bozan éleva son enfant avec tendresse, mais elle ne put lui communiquer ce qui lui manquait à elle-même : des sentiments religieux.

À peine entendit-il parler de Dieu, on ne le conduisit dans les églises de Paris que les jours de grandes cérémonies où les pompes du culte formaient un admirable spectacle.

Il assista à quelques messes de Noël, visita des tombeaux durant la semaine Sainte, et des reposoirs à la Fête-Dieu, ce fut tout. Rose Bozan frappée dans son bonheur et dans son amour ne se jeta point dans les bras du Dieu qui console. Elle ne jeta pas les mains de l'orphelin pour lui apprendre à demander l'aide du père qui est au ciel. Renfermée dans sa douleur dans son deuil, elle aimait seulement l'enfant qui lui restait, et